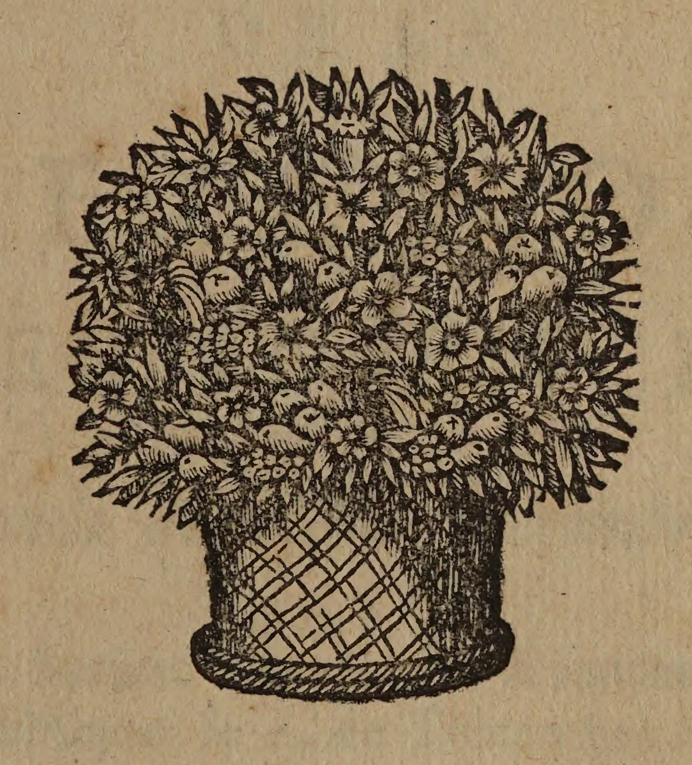
10

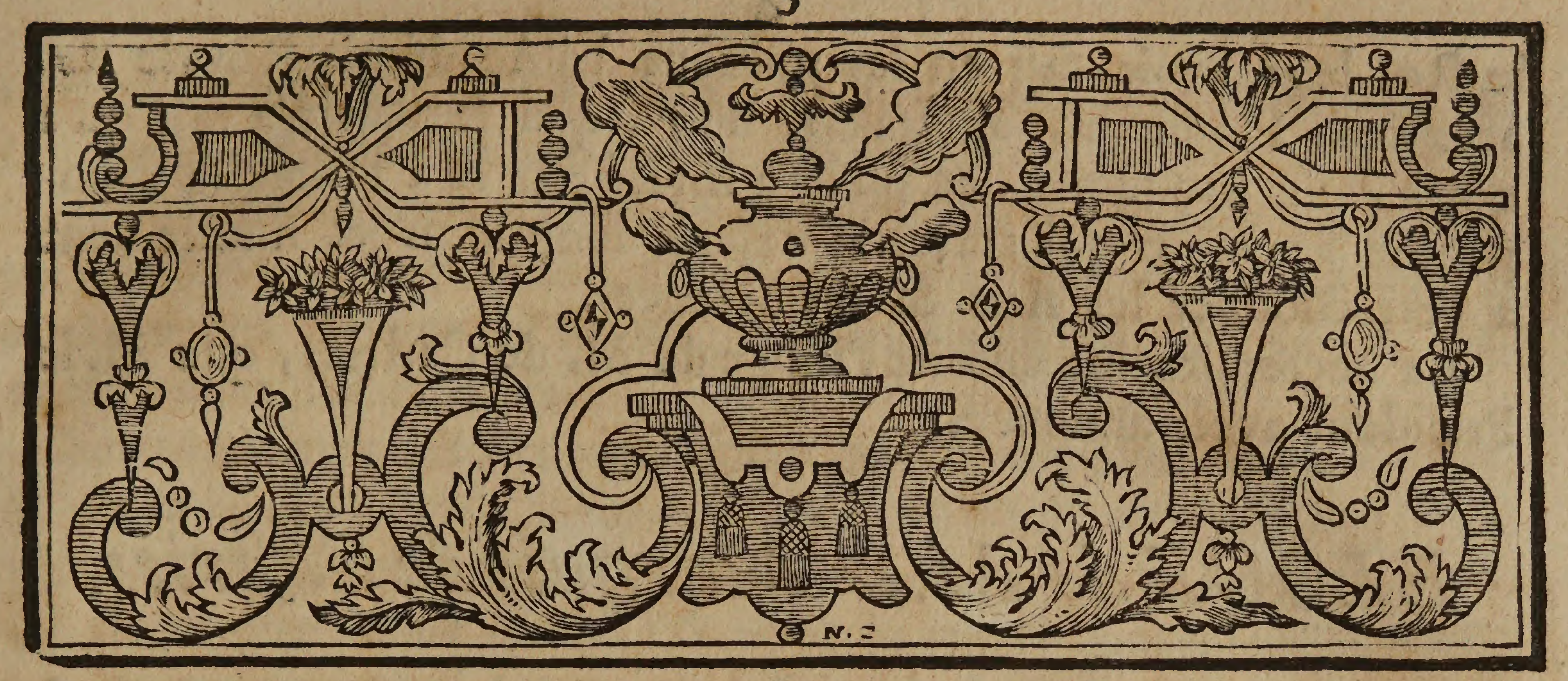
EXTRAIT DES REGISTRES DE LA SOCIETE' ROYALE DES SCIENCES.

Du Jeudi deuxiéme Décembre 1728.



A MONTPELLIER;
De l'Imprimerie de JEAN MARTEL, Imprimeur Ordinaire du Roi; des Etats Généraux de la Province de Languedoc, & de la Societé Royale des Sciences. Prés l'Intendance.

M. DCC. XXVIII.



EXTRAIT DES REGISTRES DE LA SOCIETE' ROYALE DES SCIENCES.

Du Jeudi deuxiéme Décembre 1728.



LA Societé Royale des Sciences fit ſon Aſſemblée publique le 2. de Décembre de cette année.

M. Bon Premier Preſident de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Montpellier, & Preſident cette année de la Societé Royale, en fit l'Ouverture par un Diſcours préliminaire, où, après avoir fait ſentir la perte que l'Académie & la Ville de Montpellier avoient faite de M. le Marquis de Caſtries, il exhortoit les Académiciens à redoubler leur attention pour répondre à l'honneur que

le Roi leur avoit fait en les unissant à l'Académie Royale des Sciences : Honneur, ajoûta M. Bon, que le Roi n'a fait qu'à nôtre seule Académie, & qu'il a invité par là à imiter la Compagnie Sçavante qui travaille depuis long-tems & si utilement à perfectionner les Arts & les Sciences.

Le Secretaire lut ensuite l'Eloge de M. de Castries, que M. le President avoit annoncé.

ELOGE de M. le Marquis de Castries.

JOSEPH-FRANÇOIS DE LACROIX, Marquis de Castries, nâquit à Montpellier au mois d'Avril de l'année 1663.

Son Pere, qui étoit Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Languedoc, & Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier, fut regardé dans cette Province, & dans l'Assemblée des Etats, dont il étoit un des Barons, comme un Homme d'une prudence consommée ; il y soûtint toûjours le Caractére de Pere des Peuples, en ménageant leurs interêts & ceux du Prince, dans les conjonctures les plus délicates & dans les tems les plus difficiles.

Sa Mere, Sœur de feu M. le Cardinal de Bonzy, étoit une de ces Femmes Fortes dont parlent les Saints Livres ; exempte des foiblesses de son Sexe, quoiqu'elle en eût tous les agrémens, & très-propre à inspirer à ses Enfans des sentimens convenables à leur Naissance, & aux Emplois honorables ausquels ils ne pouvoient manquer de parvenir.

Les avantages de leur Naissance furent soûtenus par l'Education la plus parfaite & la plus recherchée : on voyoit croître leur goût & leur discernement à mesure que leur raison se dévelopoit ; & deux Freres, seule esperance de cette Illustre Famille, en ont soûtenu l'éclat : l'un, dans les Charges Militaires & Politiques ; & l'autre, que l'on voit aujourd'hui dans cette Province y occuper une des plus éminentes Dignitez de l'Eglise.

M. le Marquis de Castries, qui étoit l'aîné des deux Freres, étoit encore dans l'adolescence quand on le vit Colonel d'un Regiment qui portoit son nom ; & dans la même année il fut

Nommé

nommé Senéchal, & tout de ſuite Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier.

Il paroiſſoit qu'on vouloit faire de M. le Marquis de Caſtries, un Général à la maniére des Romains, & qui fût en état, comme ces Anciens Heros, d'adminiſtrér la Juſtice & de commander les Armées.

Ses premieres Armes donnérent une haute idée de ſa Valeur & de ſa Prudence: Ce fut en 1684. qu'on le vit avec ſon Regiment, au Combat du Pont-Major en Catalogne, faire l'Office de Capitaine & de Soldat; & dans la même Campagne, il fut un des premiers qui parut ſur la Bréche, à l'Aſſaut qui fut donné à la Ville de Gironne: mais il ne fut pas des premiers à ſe retirer, lorſque nos Troupes, que leur courage avoit engagé témerairement dans la Ville, furent obligées à faire retraite.

La Renommée a publié dans le Monde la fermeté avec laquelle M. de Caſtries, qui commandoit l'Infanterie Françoiſe dans l'Electorat de Cologne, ſoûtint en raſe-campagne le choc de quatre à cinq mille hommes de Cavalerie; avec quelle prudence il fit cette belle Retraite, qu'on appelle la Retraite de Nuis, & les loüanges que le feu Roi, de glorieuſe memoire, donna à ſon Courage & à ſa ſage Conduite. Le Brevet de Brigadier, que Sa Majeſté lui fit expedier à lui ſeul, & qui contient le détail de cette Action memorable, en ſera un Monument éternel.

Si la Retraite de dix mille Grecs que Xenophon reconduiſit heureuſement dans leur Patrie, après avoir ſurmonté mille dangers, a immortaliſé la Memoire de ce grand Capitaine & Philoſophe Athenien, la Retraite de Nuis, qui ſauva l'infanterie Françoiſe, doit immortaliſer de même la Valeur & la ſage Conduite de M. de Caſtries.

La Valeur toute ſeule, qui ne ſçait que mépriſer le danger aux dépens même de la vie, eſt une ferocité que l'on peut à juſte titre regarder comme une eſpece de folie; mais, quand elle eſt accompagnée de la Prudence, elle fait le veritable Caractére du Heros: Caractére ſi reſpectable parmi les Grecs & les Romains, qu'ils honoroient de l'Apotheoſe ceux dont nous nous contentons aujourd'hui de faire les Eloges.

Ce Caractére, qui animoit toutes les Actions de M. de Caſtries,

lui étoit si naturel, que toute sa Modestie, qui n'étoit pas une de ses moindres Vertus, n'a jamais pû le cacher. Il parut avec éclat au fameux Siége de Bonne, que les vigoureuses attaques des Assiégeans, & la longue resistance des Assiégez, avoient si fort ruïnée, qu'elle n'étoit plus qu'un monceau de pierres, ou plûtôt un Cimetiere affreux, capable d'inspirer de la terreur au Soldat le plus intrépide : Ce fut dans cette Ville, ensevelie sous ses ruïnes, que M. de Castries fit paroître une fermeté veritablement heroïque ; animant le Soldat par son exemple, & se privant de son necessaire pour secourir ceux qui en avoient le plus de besoin.

Cependant, la Ville de Bonne, reduite à la derniere extrémité, ne pouvoit plus soûtenir l'effort des Ennemis ; Il n'étoit plus question de songer à la défendre, mais à tâcher d'en sortir avec honneur : Alors M. de Castries, aussi délié Negociateur, que prudent & intrépide dans les occasions les plus perilleuses, obtint de M. l'Electeur de Brandebourg, une Capitulation des plus honorables ; & sauva l'honneur & la vie à un reste de Garnison prêt à perir, & qui avoit déja épuisé toutes ses ressources.

Si nous suivions M. de Castries dans toutes ses Expeditions Militaires, nous le verrions à la Bataille de Fleureux, commandant une Brigade d'Infanterie, & quoique blessé, soûtenir jusqu'au bout la fatigue de cette Journée victorieuse.

Nous le trouverions encore au Siége de Monts, qui n'auroit pas été la derniere de ses Campagnes, si ses infirmitez, connuës de tout le Monde, avoient pû lui permettre de suivre plus long-tems son Inclination.

Cependant, quoique sa santé, qui devenoit tous les jours plus foible, l'eût obligé à se retirer du Service, le Roi, qui connoissoit son merite & sa bonne volonté, l'honora en 1693. d'un Brevet de Maréchal de Camp ; & l'auroit nommé dans la suite Lieutenant Général de ses Armées, si M. de Castries, toûjours Modeste, n'avoit refusé ce Titre honorable, en disant que ces marques de distinction convenoient mieux à ceux qui étoient actuellement dans le Service.

Il ne fut pas en son pouvoir de refuser de même, le Gouvernement de la Ville & du Port de Sette. La Descente que les Anglois y firent dans la derniere Guerre, avoit fait connoître à la

Cour, que nos Côtes n'étoient point impraticables, comme on le croyoit autrefois ; & qu'il étoit necessaire de placer dans un Poste aussi important, un Commandant sur la Fidélité & sur l'Expérience duquel on pût se reposer entierement: Ce Choix ne pouvoit tomber que sur M. de Castries; c'étoit lui confier la défense de sa Patrie, comme on la confia autrefois à feu son Pere, pour dissiper une Revolte du Peuple du Vivarés.

La Vie de M. de Castries, fut une Vie active, pendant que sa santé, quoique foible, mais soûtenuë par le feu de la jeunesse, lui permit de remplir les divers Emplois Militaires dont il fut honoré ; & dans la suite, forcé de mener une vie plus tranquile, ce fut une espece de Philosophe, qui conservoit, au milieu des intrigues de la Cour, où il étoit obligé de vivre, une droiture de cœur & une serenité d'esprit qui le rendoit respectable à tout le Monde : Content de lui-même, il ne demandoit pas de nouvelles graces ; & quand elles venoient le chercher, il les recevoit avec une modestie que l'envie même étoit forcée de respecter.

Ce furent ces Vertus si rares dans la Cour des Princes, qui le firent choisir pour être Chevalier d'Honneur de Son Altesse Royale, MADAME LA DUCHESSE D'ORLEANS: Et ces mêmes Vertus, jointes à l'Ancienneté de sa Race, * dont les Himnes de l'Eglise célébrent la Noblesse & la Sainteté, le firent nommer Chevalier des Ordres du Roi dans la derniere Promotion qui en fut faite.

Il est aisé de voir que toutes les Charges honorables, & les Places de distinction que M. de Castries eut pendant sa Vie, n'étoient pas seulement la recompense des Services importans qu'il avoit rendus à l'Etat, mais qu'elles étoient encore une preuve autentique du Genie superieur qui avoit éclairé sa Conduite dans toutes les Actions de sa Vie.

Ce même Genie lui faisoit aimer les Sciences, & l'auroit rendu un Sçavant du premier ordre, s'il avoit voulu le devenir aux dépens des devoirs essentiels que son Etat l'obligeoit de remplir ; mais ses occupations & sa situation, ne lui permettant pas de s'y appliquer, il se contentoit de les proteger, & de se plaire à la Conversation des Sçavans : Ce fut ce Goût pour les Sciences, qu'il laissoit entrevoir depuis long-tems, qui le fit nommer par le Roi, pour remplir parmi nous une Place d'Ho-

* St. Roch.

noraire, lors de la Création de cette Académie; & depuis ce tems-là, nous avons reçû dans toutes les occasions, des marques de sa Bienveüillance.

Nous n'oublierons jamais l'accüeil favorable qu'il fit aux Députez de cette Compagnie, au dernier voyage qu'il fit dans cette Ville; avec quelle satisfaction il vint prendre sa Place d'Académicien dans une de nos Séances ordinaires, & la maniére gracieuse avec laquelle il nous accorda l'usage des Murs & d'une des Tours de la Ville, pour la commodité des Observations Astronomiques. L'obligation dans laquelle il étoit de vivre à la Cour, nous a privé du plaisir de le revoir dans nos Assemblées; mais l'amour qu'il avoit pour les Sciences, nous le rendoit en quelque maniere present.

M. de Castries, après s'être signalé dans le Monde par sa Valeur, par sa Sagesse, & par une Probité universellement reconnuë, a passé les derniéres années de sa Vie dans les Sentimens de Pieté les plus vifs & les plus soumis aux ordres de la Providence: Cette soumission lui fit recevoir avec une resignation veritablement Chrêtienne, la perte d'une Epouse, d'un Fils, & d'une Belle-Fille, qui faisoient toute sa consolation & toute son esperance; mais le Seigneur, qui ne vouloit qu'éprouver sa constance, & qui a voulu pourtant conserver des Rameaux d'une Tige si Pure & si Noble, lui a donné d'un second Mariage, deux Garçons pendant sa vie, & un Postume, qui vraisemblablement feront fleurir le Nom de cette Illustre Famille jusqu'à la Posterité la plus éloignée.

L'Aîné de cette jeune Famille s'est déja ressenti du Credit que son Pere s'étoit acquis par son Merite & par ses Services; & il y a lieu d'esperer que ses Freres, par un Merite précoce qui paroît hereditaire dans leur Maison, se ressentiront de même des faveurs du Prince.

Enfin, M. de Castries, qui s'étoit préparé depuis long-tems à voir venir le moment fatal qui devoit le réunir à ses Peres, le vit approcher avec cette tranquilité d'esprit, qui est la marque d'une Foi vive, & d'une Conscience pure & irréprochable. Il mourut à Paris d'une maladie de langueur & entre les bras de sa Famille, le 24. du mois de Juin de cette année, & dans la soixante-sixiéme de son âge.

La

La Place d'Académicien Honoraire, vacante par la mort de M. le Marquis de Castries, a été remplie par Monseigneur l'Archevêque d'Alby son Frere.

M. le President ajoûta quelques traits au Portrait de M. de Castries, que la liaison du Sang & de l'Amitié qui étoit entr'eux, rendirent encore plus vifs. Il finit, en disant que l'Illustre Prélat qui occupe aujourd'hui la même Place, consoloit en quelque maniére l'Académie de la perte qu'elle avoit faite.

M. Lamorier lut ensuite un Memoire de Chirurgie, qui contenoit un Fait très-interessant. Un Homme d'environ soixante ans, qui paroissoit se bien porter, & qui étoit pourtant sujet à des douleurs de Colique fort vives, sur tout quand il avoit bû un peu trop de vin, ce qui lui arrivoit assez souvent, reçut un coup d'un morceau de tuile, qui lui fut jetté par une Fille, & qui porta sur les Bourses : Ce coup, qui ne fit qu'une legére contusion en-dehors, fut pourtant suivi d'une violente Colique, accompagnée d'un Frisson universel, qu'aucun Remede ne put appaiser ; & le Malade mourut vingt heures après avoir reçû le coup, au grand étonement de ceux qui vouloient le secourir.

Le Cadavre fut ouvert par autorité de Justice ; & Mr. Lamorier, qui avoit été frapé de la mort brusque de cet Homme, ne perdit pas l'occasion d'être present à l'Ouverture qui en fut faite : M. de Montferrier fils, Académicien, qui se plaît aux Dissections Anatomiques, & qui connoît parfaitement les Parties du Corps humain & l'économie animale, voulut aussi y être present.

On trouva dans les Bas-Ventre une quantité considerable d'une Matiére blanchâtre qui paroissoit purulente ; mais, on ne voyoit pas d'abord ce qui avoit pû la produire : On chercha vainement quelque abcès dans le Foye, dans la Rate, dans le Mésentére, &c. on n'en fut pas mieux éclairci ; Enfin, en examinant exactement les Intestins, on trouva un Trou fistuleux dans l'Intestin

Ileon, dont les bords étoient calleux; & en pressant l'Intestin, on voyoit sortir par ce Trou une Matiére semblable à celle qu'on avoit trouvé dans la Cavité du Bas-Ventre: Il ne fut plus question alors que de trouver le Couvercle de ce Trou, car il falloit qu'il en eût un; sans quoi, le Chile se seroit toûjours épanché dans le Bas-Ventre, & l'Homme n'auroit pas pû vivre long-tems.

Ce Couvercle fut le Peritoine, contre lequel l'Ileon s'étoit colé; & l'on vit effectivement contre cette Membrane, la figure du bord calleux du Trou de l'Intestin, ce qui mit la chose hors de tout doute.

Or, voici comme Mr. Lamorier raisonna. Le Peritoine accompagne les Vaisseaux Spermatiques, & s'étend par consequent jusques dans les Bourses: le coup de tuile a ébranlé cette Production du Peritoine, & cet ébranlement a détaché le Boyau qui étoit colé contre cette Membrane; d'abord la Matiére Chileuse s'est répanduë dans le Bas-Ventre, s'y est aigrie, & a causé la violente Colique, qui a suivi le détachement du Boyau: Mais, comment, dira-t'on, le Boyau a-t'il pû se coler contre le Peritoine? il est aisé de répondre, que quand les Parties sont enflamées, elles se colent facilement les unes aux autres; on en voit tous les jours des exemples dans les inflammations du Poûmon, du Foye & de la Matrice: une inflammation du Boyau, suivie d'une supuration, a donc pû faire, & le Trou du Boyau, & son adhérence au Peritoine.

De là, Mr. Lamorier prit occasion de parler des ressources de la Nature dans les Playes des Intestins, & cita plusieurs exemples de réunions extraordinaires que nous renvoyons à son Memoire.

M. le President, en recapitulant l'Observation de Mr. Lamorier, en releva toutes les circonstances, & exhorta Mrs. les Chirurgiens à être très-exacts à examiner les Cadavres dont ils font les Ouvertures par autorité de Justice. Tel paroît avoir été tué, dit M. le President, qu'il est mort par quelque mal qui n'a aucun raport avec le coup qu'il a reçû: Sans l'exactitude de Mr. Lamorier, un morceau de tuile jetté par une Fille, auroit tué l'Homme en question; la Fille auroit été déclarée criminelle; & peut-être auroit-elle souffert la peine d'un homicide qu'elle n'avoit pas commis.

M. Riviere, qui s'est chargé de faire l'Analise de toutes les Eaux Minerales de la Province, lut dans cette Assemblée celle qu'il a faite des Eaux de la Joncasse. C'est une Fontaine Minerale, située du côté de la Mer, à une lieuë & demi de Montpellier: on l'apelle la Joncasse, parcequ'elle est dans un endroit où il ne croît que du Jonc. Elle contient un Principe salin, qui a du raport, suivant toutes les Epreuves que Mr. Riviere en a faites, avec le Sel fixe de Nitre: elle contient aussi un Esprit acide volatil, comme la plûpart des Eaux qu'on appelle Acidules, & qui se manifeste par le changement en couleur de Vin paillet qu'elles font sur toutes les Teintures bleuës. Mr. Riviere a poussé jusqu'au Scrupule l'Anatomie qu'il a fait de ces Eaux; mais l'Extrait qu'on en pourroit faire ,feroit tort au Memoire, puisqu'il ne contient rien que d'essentiel, comme on le pourra voir quand Mr. Riviere rendra son Memoire public.

Ce Memoire est accompagné d'un grand nombre d'Observations qu'il a faites de ces Eux Minerales, pour la guerison de plusieurs Maladies qui avoient resisté aux Remedes les plus effectifs: Ces Observations, qui ne sont pas les seules qui ont été faites, devroient faire donner à ces Eaux la préference sur bien d'autres Eaux Minerales que l'on va querir bien loin & à grands frais, mais leur proximité fait qu'on les néglige; le prix & la rareté donnent ordinairement la valeur aux choses: c'est un défaut de l'humanité, de n'être jamais content de ce que l'on a.

M. le President, qui parle le Langage de tous les Académiciens, & qui est initié dans tous leurs Mistéres, recapitula le Memoire de Mr. Riviere, & le mit à la portée de l'Assemblée, avec cette précision & cette netteté d'esprit qui lui est si naturelle, & qu'on ne peut assez admirer.

L'Assemblée finit par une Observation que lut Mr. Rideux, d'une Femme qui ayant conçû à l'âge de 54. ans, accoucha d'une Môle 17. ans après la conception, & accoucha avec toutes

les circonstances des Accouchemens ordinaires.

Elle avoit porté cette Môle sans aucune incommodité ; & ce fut à l'occasion de plusieurs Remedes que Mr. Rideux donna à cette Femme pour la guerir d'une Fiévre putride, que la Môle fut ébranlée, & qu'elle sortit avec les douleurs des Accouchemens ordinaires.

Cette Môle étoit fort racornie, & se nourrissoit par des petits Vaisseaux qui la tenoient attachée de tous côtez à la Matrice, & ces petites Attaches empêchoient en même-tems, que la Femme qui la portoit n'en sentit le poids : Cette Môle pesoit vingt onces ; Et Mr. Rideux croit avec raison, que c'étoit l'Arriere-Faix d'un Fetus qui s'étoit obliteré faute de nourriture, lequel Arriere-Faix, par la pression continuelle qu'il souffroit dans la Matrice, s'étoit endurci, & avoit conservé la figure de la Cavité dans laquelle il s'étoit moulé. Mr. Rideux, prouva par des Raisonnemens Phisiques, & par les Observations des Enfans pétrifiez, qui se sont trouvez, ou dans la Matrice, ou dans la Cavité du Bas-Ventre, & qui n'étoient point pourris, que la Môle dont il raportoit l'Observation, avoit eû le même sort ; mais qu'elle se seroit enfin pétrifiée, si elle avoit resté plus long-tems dans la Matrice.

De là il conclut, qu'il y a des Femmes qui peuvent concevoir dans un âge fort avancé, & qu'il ne faut pas toûjours douter des Faits qui nous paroissent extraordinaires.

M. le President, en recapitulant ce Memoire, ajoûta de son chef, quelques autres Observations qui avoient du raport à celle de Mr. Rideux ; Et après avoir loüé l'Ordre, l'Exactitude & le Stile du Memoire qui venoit d'être lû, il finit, en disant à l'Assemblée, qu'on devoit juger par ce que l'on venoit d'entendre, de quelle necessité pouvoient être les Compagnies Sçavantes.